

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC  
PRES LE TRIBUNAL DE POLICE DE  
VERSAILLES  
8 A, Avenue CHARLES DE GAULLE -  
SECRETARIAT DU MINISTERE PUBLIC  
78170 LA CELLE SAINT CLOUD

CSS AFM

L'Officier du Ministère Public

à

MAITRE YOHAN DEHAN  
174 RUE DE COURCELLES  
75017 PARIS

**Références à rappeler :**

Rédacteur :

Maitre,

j'accuse réception de votre courrier en qualité de conseil de

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois **000201** ARRET OU STATIONNEMENT DANGEREUX DE VEHICULE ART.R.417-9 AL.1,AL.2  
C.ROUTE. ART.R.417-9 AL.3,AL.5 C.ROUTE.  
Infraction(s) relevée(s) à \_\_\_\_\_, en date du \_\_\_\_\_  
par procès verbal n° \_\_\_\_\_ dressé par \_\_\_\_\_, avec le(s) véhicule(s)  
immatriculé(s) :

A cet égard, je vous informe que les éléments portés à la connaissance de l'Officier du Ministère Public permettent le classement sans suite de cette contravention.

Votre dossier est définitivement clos au sein de notre service.

J'envoie donc un avis d'annulation de la majoration à la trésorerie amendes de Guyancourt.

Si la somme majorée a déjà été encaissée, elle vous sera remboursée dans un délai de trois mois. Dans le cas contraire, je vous invite à prendre attache auprès de la Trésorerie Yvelines Amendes de Guyancourt par mail à [t078065@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:t078065@dgfip.finances.gouv.fr)

Je vous prie de croire, Maitre, en l'expression de ma considération distinguée.

Fait à LA CELLE SAINT CLOUD,  
le 16/01/202

